



PHOTO

DOSSIER D'INSCRIPTION 2020/2021
GROUPE COMPETITION : AVENIR, JEUNE et JUNIOR

AVENIR	JEUNE, JUNIOR, SENIOR
	Lundi de 17H à 18H30
Mardi de 18H à 19H30	Mardi de 18H à 20H
Mercredi de 15H45 à 17H15	Mercredi de 15H45 à 17H15
Jeudi de 17H à 18H30	Jeudi de 18H à 19H30
Vendredi de 18H à 19H30	Vendredi de 18H à 19H30
Samedi de 12H à 13H30	Samedi de 12H à 13H30

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE(S) :

E-MAIL (***OBLIGATOIRE, ÉCRIRE LISIBLEMENT ET EN MAJUSCULES***) :

.....

PIECES A FOURNIR AVEC CE DOSSIER : 1 photo d'identité à agraffer en haut de cette page, 1 certificat médical d'aptitude à la natation en compétition datant de moins de 3 mois, le règlement de la cotisation : 200 € (20€ de frais d'adhésion + 130€ pour les entraînements + 50€ de frais de licence + Pack tenue club offert) en chèque à l'ordre de l'ASV Natation, ou espèces, formulaire de licence FFN, et le règlement intérieur du club (ci-joint) dûment daté et signé.

HORAIRES DES PERMANENCES D'INSCRIPTION A LA PISCINE :

Dossier à ramener directement, à l'entraîneur, à la reprise des entraînements.

La date de reprise sera indiquée, sur le site du club, ultérieurement.

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASV NATATION

COTISATION

La cotisation se décompose en trois parties : les frais de licence FFN, les frais d'adhésion au club d'un montant de 20 euros et les frais d'inscription à chacune des activités pratiquées au sein du club. En cas d'inscription à plusieurs activités ou plusieurs créneaux d'activité, les frais d'adhésion ne sont dus qu'une fois. La cotisation est due dans son intégralité avant le démarrage des activités. Le règlement de la cotisation s'effectue en espèces ou par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de l'ASV Natation.

En cas de non encaissement des sommes remises, l'adhérent ne sera pas admis aux séances de l'activité.

Sur demande (de préférence lors de votre inscription), une attestation de cotisation pourra vous être délivrée (pour les participations des Comités d'entreprises, par exemple).

REMBOURSEMENT

Une séance d'essai gratuite est proposée à tout nouvel adhérent.

Les frais relatifs à la pratique de l'activité (130 euros) pourront être remboursés intégralement sur demande de l'adhérent dès lors qu'il n'aura participé qu'à la séance d'essai. **Les demandes de remboursement seront systématiquement rejetées dès lors que l'adhérent aura participé à au moins une séance suivant sa séance d'essai.**

Les frais de licence et d'adhésion au club (20 euros) ne sont remboursables en aucun cas

Les éventuels litiges seront examinés au plus tard le 31 décembre de l'année.

En cas d'absence à un cours, l'adhérent ne pourra pas prétendre au rattrapage de ce cours en se présentant à d'autres créneaux que celui spécifié lors de l'inscription.

SECURITE/DISCIPLINE

Tout agissement ou comportement répréhensible voire dangereux (chahut, désobéissance ou non-respect des consignes, vol, dégradation...) entraînera automatiquement et sans délai l'exclusion de l'intéressé du Club, sans indemnité ou remboursement d'aucune sorte.

Chaque adhérent est responsable de la sécurité des objets lui appartenant. **Le club rejette toute responsabilité en cas de perte ou de vols d'objets personnels. Il est recommandé à chaque adhérent d'utiliser un casier de vestiaire en le fermant à clés ou de placer objets et effets personnels dans un sac qu'il gardera au bord du bassin le temps de la séance.**

Le port du slip ou boxer de bain est obligatoire pour les hommes dans toutes les activités.

PARENTS

Les parents ne sont pas admis dans les vestiaires et sur le bord du bassin pendant les cours du groupe Avenir et Compétition.

Les parents sont invités à reprendre en charge leurs enfants dès la fin du cours ou de l'entraînement (voir grille des horaires) : **passée l'heure et/ou dès la sortie des locaux, la responsabilité du Club ne saurait être engagée.** Les nageurs retenus dans les groupes Compétition sont, par définition, amenés à participer à des compétitions durant la saison. **De ce fait, ils doivent répondre aux convocations de l'entraîneur. En cas d'empêchement, ce dernier devra être prévenu dès que possible. Les absences répétées aux entraînements et/ou aux compétitions pour des motifs divers pourront amener les entraîneurs à proposer un changement de groupe au nageur (École de natation ou Swimming) en accord avec le bureau du club.**

Les enfants appelés à participer à des compétitions durant la saison doivent posséder l'équipement aux couleurs de l'ASV Natation (maillot, tee-shirt, bonnet).

Je soussigné(e)..... reconnais avoir pris connaissance de cet extrait et m'engage à le respecter. J'autorise les responsables à prendre toutes les mesures qui s'imposent en cas d'accident. Je reconnais avoir satisfait à la visite médicale OBLIGATOIRE autorisant la pratique de la natation.

J'autorise / n'autorise pas l'ASV Natation à publier sur son site (www.asvnatation.com) des photos de moi-même prises lors des compétitions, entraînements ou autres activités diverses du club.

Fait à.....Le.....

Signature :

AUTORISATIONS PARENTALES

(*rayer les mentions inutiles)

Je soussigné(e)

Père / Mère / Tuteur légal* de l'enfant.....

- autorise / n'autorise pas* celui-ci à participer aux activités au sein de l'ASV Natation.

- autorise / n'autorise pas* celui-ci à emprunter les moyens de transport mis à sa disposition par l'ASV Natation y compris les véhicules personnels des entraîneurs ou de toute autre personne du club et des parents éventuels qui accompagneront ces déplacements. Je m'engage à ne pas intervenir juridiquement contre l'ASV Natation en cas d'accident ; dans le cas contraire, j'accompagnerai moi-même mon enfant à chaque déplacement.

- autorise / n'autorise pas* l'ASV Natation à prendre en photo l'enfant cité ci-dessus pendant les activités au sein de l'ASV Natation et éventuellement à publier ces photos dans des supports internes du club (site internet, presse...). J'ai pris bonne note que cette disposition n'ouvre droit à aucune rémunération.

- autorise / n'autorise pas* l'ASV Natation à prendre, sur avis médical, toutes dispositions nécessitées par l'état de mon enfant en cas d'accident.

- autorise / n'autorise pas* le médecin consulté, en cas d'urgence, à toute intervention médicale chirurgicale ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de santé de mon enfant dont la fiche médicale de liaison figure au dos de cette page.

Fait à..... Le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

<p>NB : En cas d'urgence, les médecins obligés de pratiquer certains actes chirurgicaux, examens, anesthésies, demandent une autorisation écrite par les parents. Si celle-ci fait défaut, il faut alors demander l'autorisation au Juge des enfants ou au Procureur de la République. L'attestation ci-dessus est destinée à éviter ces démarches.</p>

FICHE MEDICALE DE LIAISON

Sous pli confidentiel
Joindre les photocopies du carnet de santé

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Tel fixe :
Portable :
Mail :
N° de sécurité sociale :
Groupe sanguin :
Rh :
Antécédents médicaux :
Antécédents chirurgicaux :
Allergies connues :
Traitement actuel :
Dates de vaccination : Hépatites : Tétanos : Poliomyélite : Grippe : Diphtérie : Autres :

Fait à..... Le.....Signature :

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplet atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS ET SI VOUS AVEZ FOURNI UN CERTIFICAT MÉDICAL LA SAISON PRÉCÉDENTE : Pas de certificat médical à fournir cette année.

DATE ET SIGNATURE

MATERIEL OBLIGATOIRE POUR L'ACTIVITE

PLAQUETTES MALMSTEN - HAND PADDLES SWIM POWER



PULLBUOY NATAQUA JUNIOR



PALMES NATAQUASHOP :

[Lien direct Nataquashop :](#)

https://www.nataquashop.com/catalogue/equipement_librairie,m=2/palmes_nataquashop,ip=4951/ap=36

(code de réduction club : CLUB418341444997212)



Les plaquettes et le pullbuoy peuvent être achetés directement au club, au prix de 20 € les 2.

Pour les palmes, il faut les commander directement auprès de notre site partenaire <https://www.nataquashop.com/>

Livraison au club possible.